

Le dossier du mois : L'intimidation envers les personnes âgées

Note : Le contenu de ce document est tiré et adapté de : Beaulieu, M., Leboeuf, R. et Pelletier, C. (2018). « Encadré 2 – Intimidation envers les personnes âgées », dans Laforest, J., Maurice, P. et Bouchard, L. M. (Éd.), *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Québec : Institut national de santé publique du Québec.

Faits saillants

- L'intimidation vécue par les personnes âgées demeure un problème peu connu et peu documenté. L'information disponible porte principalement sur l'intimidation vécue entre personnes âgées.
- Aucune étude ne permet d'évaluer l'ampleur de l'intimidation vécue par les personnes âgées.
- Quoique l'intimidation et la maltraitance soient des problèmes qui peuvent survenir de façon distincte, ils ne sont pas mutuellement exclusifs. Selon la compréhension actuelle de la maltraitance et de l'intimidation, seuls les gestes ou les absences d'actions appropriées posés en dehors d'une relation de confiance seraient des gestes d'intimidation.
- Les programmes de prévention ou d'intervention les plus diffusés sont des activités de sensibilisation qui visent notamment à informer la population et à proposer des pistes d'action, particulièrement en milieu de vie collectifs.

Qu'est-ce qui caractérise l'intimidation vécue par les personnes âgées?

L'intimidation vécue par les personnes âgées demeure un problème peu connu et peu documenté, tant au Québec qu'à l'international. En s'appuyant sur les résultats préliminaires des travaux de recherche menés au Québec, ainsi que sur une recension des écrits internationaux publiés depuis 2009, ce document présente un bref état des connaissances sur l'intimidation envers les personnes âgées.

Bien qu'il existe de nombreuses définitions de l'intimidation, aucune n'est spécifique aux personnes âgées. Dans son plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation, le Québec a retenu la [définition](#) de la Loi sur l'instruction publique et l'a élargie à l'ensemble des milieux de vie. Cependant, en s'appuyant sur l'état des connaissances de l'intimidation et de la maltraitance envers les personnes âgées, la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées propose la définition suivante :

« Il y a intimidation quand un geste ou une absence de geste ou d'action à caractère singulier ou répétitif et généralement délibéré, se produit de façon directe ou indirecte dans un rapport de force, de pouvoir ou de contrôle entre individus, et que cela [a pour effet] de nuire ou de faire du mal à une ou à plusieurs personnes âgées ».

Cette définition englobe à la fois l'intimidation en tant que problématique et tous les comportements d'intimidation pouvant être associés à d'autres problèmes, en l'occurrence à la [maltraitance envers les personnes âgées](#).

Puisque le terme intimidation est généralement associé aux enfants et aux adolescents, d'autres termes pourraient être plus acceptables aux yeux de certaines personnes âgées que le terme intimidation qu'elles ont tendance à rejeter en raison de sa connotation infantilissante (ex. : agressions relationnelles de résident à résident, mauvais traitement envers les personnes âgées de résident à résident, agressions de résident à résident).

L'intimidation envers les personnes âgées peut se produire entre différents types d'acteurs (ex. : entre pairs, entre soignant et soigné, entre personnes inconnues l'une de l'autre), que la relation soit basée ou non sur de la confiance. Elle peut être répétitive ou avoir lieu une seule fois, mais dans tous les cas les gestes posés ont pour effet de nuire ou de faire du mal et entraînent des conséquences pour la personne qui en est la cible. Pensons par exemple à une personne qui se fait ridiculiser chaque jour ou à une autre qui reçoit une seule fois la menace d'arrêt de services.

L'intimidation envers les personnes âgées s'inscrit principalement dans un rapport de force (ex. : par la force physique ou par la force du nombre), de pouvoir (ex. : une préposée est en situation de pouvoir sur les personnes dont elle prend soin) ou de contrôle (ex. : un résident prend le contrôle de la télécommande pour imposer son choix d'émission dans le salon collectif) entre des personnes où l'une ou plusieurs d'entre elles tentent d'avoir le dessus sur une ou plusieurs autres. La notion de rapport de force, de pouvoir et de contrôle est donc importante pour déterminer si certains gestes posés sont ou non des gestes d'intimidation et cette notion contribue à distinguer l'intimidation de la maltraitance envers les personnes âgées.

L'intimidation peut se produire dans tous les milieux fréquentés par les personnes âgées.

Clarification conceptuelle entre la maltraitance et l'intimidation

Dans le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022, la maltraitance envers les personnes âgées est définie comme suit :

« Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne âgée ».

Quoique l'intimidation et la maltraitance envers les personnes âgées puissent avoir des facteurs de risque communs et des conséquences similaires, certains éléments peuvent permettre de bien les distinguer. Dans le cas de la maltraitance, la relation entre les personnes est basée sur de la confiance (ex. : famille, amis, voisins, dispensateurs de services) et la maltraitance peut être intentionnelle ou non. Dans le cas de l'intimidation, la relation entre les personnes n'est pas nécessairement basée sur de la confiance, par exemple lorsque l'intimidation se produit entre résidents d'un milieu de vie collectif. Les gestes posés sont généralement intentionnels et, élément très important, l'intimidation se produit dans un rapport de force, de pouvoir ou de contrôle.

La notion d'intention peut toutefois ne pas s'appliquer, ou du moins être difficile à apprécier, dans les cas où la personne qui pose des gestes d'intimidation présente des pertes cognitives. L'intention est donc sujette à dérogation lorsque les personnes intimidatrices présentent des pertes cognitives importantes. De plus, la littérature disponible a démontré que, chez les personnes âgées, le rapport de force, de pouvoir ou de contrôle n'est pas toujours clairement apparent. L'intimidation peut donc survenir entre deux personnes âgées qui ont en apparence la même force, le même pouvoir ou le même contrôle (ex. : entre deux administrateurs siégeant au

comité d'administration d'un organisme communautaire, entre deux équipes en compétition pour la première place d'un tournoi de quilles, entre voisins dans une résidence privée pour personnes âgées autonomes).

Même si la maltraitance et l'intimidation sont des problèmes qui peuvent survenir de façon distincte, ils ne sont pas mutuellement exclusifs. Une même situation peut être considérée à la fois comme de la maltraitance et de l'intimidation, notamment lorsqu'elle se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance. À titre d'exemple, un fils qui menace de ne plus rendre visite à sa mère afin qu'elle consente à lui prêter de l'argent constitue une situation de maltraitance dont certaines manifestations peuvent être associées à de l'intimidation. En effet, le fils maltraite psychologiquement et financièrement sa mère, et ce, en commettant un geste d'intimidation, soit la menace.

En somme, selon les définitions actuelles de la maltraitance et de l'intimidation, seuls les gestes ou les absences d'actions appropriées posés en dehors d'une relation de confiance seraient des gestes d'intimidation. Les autres cas de figure peuvent être considérés comme étant de la maltraitance, où l'intimidation devient un moyen de maltraiter. Les éléments propres ou essentiels à la maltraitance et à l'intimidation sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 - Éléments propres ou essentiels à la maltraitance et à l'intimidation	
MALTRAITANCE	INTIMIDATION
<ul style="list-style-type: none"> • La relation entre les personnes est basée sur de la confiance (ex. : famille, amis, voisins, dispensateurs de services). • La maltraitance peut être intentionnelle ou non intentionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • La relation entre les personnes peut être basée sur de la confiance ou non (personnes inconnues). • L'intimidation est généralement intentionnelle. • L'intimidation peut être le fait de gestes directs (ex. : pousser) ou indirects (ex. : répandre des rumeurs). • L'intimidation se produit dans un rapport de force, de pouvoir ou de contrôle.

L'intimidation envers les personnes âgées peut être verbale, physique ou sociale/relationnelle, c'est-à-dire caractérisée par des comportements antisociaux. Elle peut être directe (ex. : pousser) ou indirecte (ex. : répandre des rumeurs). Bien que cela ne soit pas documenté spécifiquement pour les personnes âgées, l'intimidation peut également être de nature matérielle (ex. : vandaliser, s'appropriier le bien d'autrui) ou être perpétrée au moyen des technologies de l'information et des communications (TIC), on parle alors d'intimidation en ligne ou de cyberintimidation. À l'heure actuelle, aucune étude ne permet d'évaluer l'ampleur de l'intimidation dite traditionnelle ni de l'intimidation en ligne vécue par les personnes âgées. L'intimidation envers les personnes âgées peut dépasser le cadre de la relation dyadique auteur-victime. Elle peut se produire entre des groupes de personnes et il peut y avoir présence de témoins.

Facteurs de risque*

Un facteur de risque pouvant être associé à l'intimidation est une caractéristique des personnes, de leurs relations ou de leur environnement pour laquelle une association statistique avec l'intimidation est démontrée. Il ne s'agit cependant pas d'une relation de cause à effet.

L'intimidation peut se produire dans tous les milieux fréquentés par les personnes âgées. Cependant, les plus documentés sont les milieux de vie collectifs (d'habitation, de soins ou de services), tels les centres d'hébergement de soins de longue durée. Si plusieurs personnes peuvent avoir des comportements intimidateurs envers les personnes âgées, les situations les plus documentées à ce jour sont celles qui se produisent entre personnes âgées. Dans la littérature disponible, une attention particulière a été accordée aux principales caractéristiques des personnes susceptibles d'être auteurs ou victimes d'intimidation.

Facteurs individuels

Victimes

- Être introverti
- Faire partie d'une minorité visible
- Avoir des pertes physiques
- Présenter certains traits de personnalité passive (ex. : être timide, avoir de la difficulté à se défendre soi-même, être silencieux, être soumis, être dépendant)
- Présenter certains traits de personnalité proactive (ex. : être dérangeant)
- Avoir des pertes cognitives
- Être gai, lesbienne, bisexuel(le) ou trans

Auteurs

- Avoir une faible estime de soi
- Avoir un ou plusieurs traits de personnalité parmi les suivants : se positionner au-dessus des autres, être contrôlant ou rechercher l'attention
- Éprouver un besoin de se retrouver dans une position de force ou de pouvoir sur autrui, profitant du fait que la victime se sente menacée pour en retirer des bénéfices
- Avoir des pertes cognitives
- Avoir des aptitudes cognitives suffisantes pour poser des gestes d'intimidation

* Les facteurs de risque ne sont pas présentés par ordre d'importance.

Le fait d'avoir des pertes cognitives est une caractéristique commune aux personnes à risque d'être auteur ou victime d'intimidation. Cependant, cette caractéristique identifiée auprès des personnes à risque d'être auteur d'intimidation ne semble pas faire consensus dans la littérature. En effet, si certaines études rapportent que les gestes d'intimidation sont souvent commis par des personnes âgées ayant des pertes cognitives, donc pour lesquelles il est difficile de mesurer l'intentionnalité du geste, d'autres rapportent que pour poser des gestes d'intimidation de manière intentionnelle, l'auteur doit avoir les aptitudes cognitives suffisantes pour être conscient de son geste.

En plus de ces facteurs de risques individuels, certains facteurs sociaux (ex. : la couverture médiatique), politiques (ex. : la mise en place du Plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018) et culturels (ex. : l'âgisme) peuvent influencer à la fois l'incidence et la reconnaissance de l'intimidation, mais également les actions menées pour la prévenir et la contrer.

Conséquences

L'intimidation vécue par les personnes âgées peut entraîner des conséquences psychologiques (ex. : colère, anxiété, crainte, diminution de l'estime de soi, tristesse, symptômes dépressifs, idéations suicidaires) [Bonifas 2011, Bonifas et Frankel 2012], physiques (ex. : troubles du sommeil, divers maux physiques, pertes de capacités fonctionnelles) [Bonifas et Frankel 2012] et sociales (ex. : s'isoler, se venger) [Bonifas 2011].

L'intimidation peut également avoir des conséquences pour les personnes qui en sont témoins, en plus d'avoir des répercussions sur les milieux de vie de façon générale. Voici quelques exemples tirés des milieux de vie collectifs, tels que les centres d'hébergement de soins de longue durée : sentiment de peur ou d'insécurité qui émerge chez plusieurs autres résidents, diminution de la participation aux activités sociales, faible sentiment de satisfaction envers le milieu de vie, accroissement des situations d'intimidation [Frankel 2014].

Prévention de l'intimidation vécue par les personnes âgées

Aucun programme ni activité de prévention ou d'intervention dans les cas d'intimidation n'ont été validés et documentés au Québec ou à l'international. Au Québec, depuis 2015, certains projets visant à contrer l'intimidation chez les personnes âgées ont été financés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation. Les programmes de prévention ou d'intervention les plus diffusés sont des activités de sensibilisation qui visent notamment à informer la population et à proposer des pistes d'action, particulièrement en milieux de vie collectifs (ex. : habitations à loyer modique, résidence pour personnes âgées, centre de loisirs).

À l'international, un nombre croissant de pistes de prévention et d'intervention sont documentées. À titre d'exemple, en centres d'hébergement de soins de longue durée, l'accent est mis sur l'importance d'évaluer les situations d'intimidation présentes dans le milieu, de former le personnel et les résidents à repérer les situations d'intimidation, de favoriser le renforcement des interactions positives entre les résidents dans le milieu et d'engager l'ensemble des acteurs dans la mise en place d'activités positives afin de créer un environnement empreint d'empathie.

Si certains programmes s'adressent plus spécifiquement aux personnes âgées, il importe de mentionner que l'intimidation peut s'inscrire dans une culture organisationnelle et que des mesures, s'adressant directement aux cadres et aux membres du personnel, doivent être prises à cet égard. Ainsi, tout programme d'intervention en matière de lutte contre l'intimidation dans un milieu de vie collectif devrait comporter un volet spécifique pour chacun des trois principaux acteurs, soit l'auteur, la victime et l'organisation.

Références

Pour consulter l'ensemble des références en lien avec ce texte nous vous invitons à aller consulter <https://www.inspq.qc.ca/intimidation/personnes-aiees>

Pour lutter contre l'intimidation entre aînés, les présentations de chacun a sa place sont toujours disponibles gratuitement, nous attendons vos demandes!



COÛT
Gratuit
DURÉE
90 min.
POUR QUI :
Tous les aînés et les responsables d'organismes ou d'OMH ou d'OBNL d'habitation



Volet 1 « Chacun a sa place »

Se présente sous la forme de trois capsules vidéo visant à :

- sensibiliser les aînés à la réalité de l'intimidation entre eux;
- favoriser l'accompagnement, la recherche de solutions et proposer des façons de faire pour ne plus vivre l'intimidation;
- répondre efficacement à plusieurs questions, que vous soyez victime, témoin ou intimidateur.

Volet 2 « Chacun prend sa place »

Se présente sous la forme de deux ateliers visant à :

- conscientiser les aînés et leur entourage afin de faire cesser/diminuer les comportements conflictuels entre aînés et de les accompagner dans leurs démarches de résolution de conflits par le développement d'habiletés de communication.

Atelier 1

Ça veut dire quoi prendre sa place?

Qu'est-ce qui nous influence quand on prend notre place?

C'est quoi un conflit?

Est-ce toujours négatif?

Est-ce que mes perceptions, mes croyances, mes émotions ont un lien direct sur mes réactions?

Atelier 2

Est-ce que mon estime de soi et ma confiance me permettent de bien communiquer?

Est-ce que je sais écouter ou je veux seulement dire ce que je pense?

Si je me retrouve en conflit, quelle est la meilleure façon pour moi d'essayer de le gérer?



Pour plus d'informations
communiquer

avec la **TCRAL** au

819 326.5657 poste 27

tralaurentides@gmail.com
tcral.ca



En collaboration avec les deux organismes de justice alternative des Laurentides



ORGANISME
DE JUSTICE
ALTERNATIVE

ENSEMBLE CONTRE
l'intimidation!

Avec la participation financière de :

Québec

Remise du Prix Hommage Aînés 2019 à M. Pierre Lemieux pour la région des Laurentides

Le 6 novembre dernier, au Manoir Montmorency de Québec, M. Pierre Lemieux de Saint-Sauveur recevait le Prix hommage aînés 2019 des mains de Mme la Ministre Marguerite Blais.



Lorsqu'arrive le moment de sa retraite, en 1994, Pierre Lemieux décide de mettre à profit son expérience professionnelle comme gestionnaire afin de contribuer à améliorer la qualité de vie des aînés.

Lorsque le directeur de l'Entraide bénévole, qui est également un ami, lui demande son aide afin de remettre sur pied l'organisme qui éprouve à ce moment des difficultés financières, monsieur Lemieux n'hésite pas à prêter main-forte. Par la création d'un plan d'action efficace et d'une planification budgétaire rigoureuse, il partage ses connaissances et s'active à trouver des solutions. Surtout, il sait garder et inspirer le calme en situation de crise, toujours avec beaucoup d'humour et de doigté.

Lors de ce premier engagement auprès de l'Entraide bénévole, il démontre les qualités et les compétences enviables qui lui permettent de s'impliquer par la suite auprès de nombreuses organisations visant l'avancement, la progression et l'évolution de la condition des aînés. Il devient président du secteur de Centraide Laurentides et de la Fabrique des paroisses de Sainte-Adèle. Il s'implique notamment auprès du conseil économique du Diocèse de Saint-Jérôme, des comités d'administration et de résidents du CHSLD des Hauteurs de Sainte-Adèle, de la FADOQ des Laurentides, de la Table des aînés et du conseil de surveillance pour la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut.

Au-delà de ses aptitudes professionnelles, monsieur Lemieux est reconnu pour sa grande intégrité et sa façon positive de voir les choses. Il veille toujours à ce que les personnes qui gravitent autour de lui, se sentent bien accueillies et intégrées au groupe. Son quotidien est fort occupé, il demeure toujours actif au sein d'organismes communautaires, joue au golf et c'est ce qui lui permet de conserver une bonne santé physique et psychologique.

Félicitations M. Lemieux!

C'est un hommage amplement mérité!

L'AQDR Laval-Laurentides ouvre un nouveau point de service à Saint-Jérôme pour mieux vous servir!



NOUVEAU
POINT DE SERVICE POUR
LES MEMBRES DANS LES
LAURENTIDES!

TOUS LES VENDREDIS DE
8H À 12H!

VENEZ-NOUS RENCONTRER!
RENOUVELEZ ET ADHÉREZ!
DOCUMENTATIONS SUR PLACE!

À COMPTER DE:
Vendredi le 15 novembre 2019
OÙ:
227, rue de la Gare à Saint-Jérôme
J7Z 4Y4 (Au Centre d'action bénévole)

La TRARA est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice)



Offre d'emploi

Coordination (poste à temps partiel)

La TRARA est une table de concertation regroupant plus d'une trentaine d'organismes communautaires, de groupes, d'associations, d'entreprises privées, d'établissements publics ou d'individus aînés préoccupés par la situation des retraités, des aînés et/ou des proches aidants qui leur offrent des services

Mission de la TRARA

- Échanger et d'analyser des informations sur des sujets concernant les aînés de la MRC de la Rivière-du-Nord ou de tout autre sujet d'intérêt commun;
- Se concerter sur les aspirations des aînés et de trouver des moyens et des correctifs pour répondre à leurs besoins;
- Avoir un rôle de représentation et d'action auprès des différentes instances pour tout sujet concernant les aînés;
- Initier des séances d'informations, de sensibilisation et de formation.

Le conseil d'administration de la TRARA, est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste de coordination à temps partiel.

Description des tâches

Relevant du conseil d'administration de la Table de réflexion et d'actions de retraités et d'ainés de la MRC de la Rivière-du-Nord, le coordonnateur(trice) aura pour tâches principales de :

- Assurer la planification et le suivi des rencontres de la TRARA, du conseil d'administration et des différents comités thématiques de la Table;
- Participer au comité organisateur du salon des aînés 2020;
- Planifier et coordonner les différents événements et activités de la TRARA;
- Rechercher de nouvelles sources de revenus;
- Effectuer les mises à jour du site internet et de la page Facebook de l'organisme;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Lieu de travail

- Sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord

Qualifications requises

- Diplôme d'études collégiale ou universitaire ou expérience pertinente avec la clientèle aînée;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office (Word, Powerpoint, Excel, etc.) et les réseaux sociaux de communication;
- Habiletés à coordonner des comités de bénévoles composés d'aînés;
- Empathie, bonne communication, facilité à entrer en contact avec les personnes aînées;
- Capacité d'établir des liens avec les partenaires du milieu, public ou privé;
- Connaissance du territoire et des enjeux reliés à la population aînée de la MRC de la Rivière-du-Nord
- Autonomie, sens de l'initiative et de l'organisation;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- Posséder un véhicule et être disponible à se déplacer sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord

Conditions de travail

- 14 heures par semaine, horaire variable
- Contrat à compter du 6 janvier 2020
- Salarié contractuel : rémunération de 25,00\$ de l'heure

Veillez transmettre votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le 29 novembre 2019

Par courriel :

Info@trara.org

Ou par la poste :

TRARA

425B, Boulevard Jean-Baptiste Rolland Est, Saint-Jérôme (J7Z 4J4)

A/S recrutement coordinationTRARA

Nous remercions à l'avance tous (te)s les candidat(e)s pour leur intérêt.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Société Alzheimer

LAURENTIDES

OFFRE D'EMPLOI

ACCOMPAGNATEUR À DOMICILE
MRC DEUX-MONTAGNES

La Société Alzheimer des Laurentides est à la recherche d'un(e) accompagnateur(trice) dont les principales fonctions sont d'offrir un service de répit aux proches aidants et un service d'accompagnement et de stimulation à domicile aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre maladie apparentée.

Compétences et exigences recherchées

- Facilité dans les communications verbales et non verbales;
- Sens de l'organisation, capacité d'écoute et d'empathie, confidentialité, capacité d'adaptation, capacité à travailler de façon autonome;
- Détenir une formation ou une expérience pertinente en accompagnement à domicile, auprès des personnes âgées ou d'une clientèle vulnérable;
- Posséder un ordinateur et avoir accès à un courriel électronique;
- Maîtrise du français (oral et écrit), anglais un atout;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide;
- Cours de premiers soins valide à l'embauche (RCR) et absence d'antécédent judiciaire.

Joignez-vous à une équipe engagée et motivée !



Conditions de travail

- Poste permanent d'environ 30 heures par semaine de jour (soir et fin de semaine de façon occasionnelle)
- La personne retenue recevra une formation de 21 heures sur l'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- Réunions d'équipe mensuelles et soutien entre pairs
- Salaire de 16.00\$/heure, prime de soir et de fin de semaine
- Assurance-collective offerte après 6 mois de service continu
- Entrée en fonction : janvier 2020



Faire parvenir votre CV à :

Mme Julie Therrien, Coordinatrice des services sud
14, rue St-Antoine, C.P. 276, Sainte-Agathe-des-Monts, J8C 2C2
Télécopieur : 819-326-9664 ou Courriel : admin@sal Laurentides.ca

VEUILLEZ NOTER QUE NOUS NE CONTACTERONS QUE LES PERSONNES RETENUES

DEUX GUIDES POUR LES LOCATAIRES

Le mardi 8 octobre 2019, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, madame Marguerite Blais, et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, procédaient au lancement de deux guides visant à informer les locataires actuels et futurs de résidences privées pour aînés (RPA) de leurs droits et obligations découlant du bail.

Sous la responsabilité du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux, ces guides ont été élaborés en collaboration avec la Régie du logement et grâce à l'apport précieux de partenaires bien au fait des préoccupations des aînés :

- ✓ l'Association des droits des personnes retraitées et préretraitées;
- ✓ la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec, représentée au sein du comité de travail par la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal;
- ✓ la Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes;
- ✓ le Regroupement québécois des résidences pour aînés;
- ✓ le Réseau FADOQ;
- ✓ le Réseau québécois des OSBL d'habitation.

Ces guides sont disponibles en version imprimée dans les centres d'assistances et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) et accessibles en ligne à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/habitationet-logement/location/residences-privées-pour-aines/>

[Pour en savoir plus sur la TCRAAL, visiter notre site web](#)





Gouvernement du Québec
Cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code de diffusion CNW 01 + Hebdos

Soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie chez les aînés

La ministre Marguerite Blais lance l'appel de projets pour l'année 2019-2020

Québec, le 27 novembre 2019 – La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, lance aujourd'hui l'appel de projets 2019-2020 pour le Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie. Les organismes désirant soumettre un projet peuvent le faire d'ici le 22 janvier 2020.

Ce programme, qui en est à sa 2^e édition, soutient de nouvelles activités visant l'acquisition d'une saine alimentation ou d'un mode de vie physiquement actif qui sont offertes par des organismes dans les municipalités ou les MRC engagées dans une démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

L'aide financière maximale octroyée est de 35 000 \$ et les organismes disposent de 12 mois pour réaliser les activités planifiées. Pour être admissibles, les activités doivent être planifiées en collaboration avec les directions régionales de santé publique du réseau de la santé et des services sociaux.

Citation :

« J'invite les organismes qui travaillent de concert avec le milieu municipal et le réseau de la santé et des services sociaux à innover et à nous présenter de nouvelles activités. Leur travail sur le terrain est primordial afin d'encourager les personnes aînées à adopter un mode de vie actif et une saine alimentation. »

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

Faits saillants :

- Lors de l'appel de projets 2018-2019 du Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie, un montant total de près de 470 000 \$ avait été octroyé pour la réalisation de 30 projets.
- Rappelons que ce programme découle du plan d'action 2017-2021 issu de la Politique gouvernementale de prévention en santé, en vue de renforcer l'implication du réseau de la santé et des services sociaux dans les démarches MADA.

Lien connexe :

Pour consulter les guides d'information et le formulaire: www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/soutien-financier-saines-habitudes-de-vie-aines/.



Québec
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7191
Télécopieur : 418 266-7199
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

Le concours de la semaine québécoise intergénérationnelle est ouvert!



La nouvelle édition du concours de la *Semaine québécoise intergénérationnelle* est désormais ouverte! Elle récompensera des initiatives qui se sont démarquées pendant l'année. Le concours est ouvert à tous les organismes à but non lucratif, institutions ou individus ayant mis en œuvre une activité ou un projet qui favorise le rapprochement entre les générations. Chacun des six lauréats se verra remettre **une bourse de 1000 \$!**

Véritable tremplin pour les projets qui nouent des liens entre les générations, la *Semaine québécoise intergénérationnelle* a permis à de multiples organismes de faire connaître leurs activités. Sa prochaine édition se tiendra **du 24 au 30 mai 2020**.

Vous avez organisé une activité ou mis sur pied une initiative intergénérationnelle entre avril 2019 et mars 2020? Faites connaître votre projet : **inscrivez-vous avant le dimanche 1^{er} mars 2020** en remplissant le [formulaire d'inscription](#) directement sur notre site internet. Nous vous invitons à consulter auparavant les [conditions de participation](#).

En 2019, six projets de Montréal, Granby, Huntingdon, Nicolet, Saint-David-de-Falardeau et La Romaine ont été récompensés. **En 2020, pourquoi pas vous?**

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à me contacter par [courriel](#) ou par téléphone au 514 382-0310 poste 203 (sans frais : 1 866 772-7222).

Programme Econologis, pour faire des économies d'énergie!

Faites comme des milliers de familles au Québec et inscrivez-vous dès maintenant au programme Econologis!



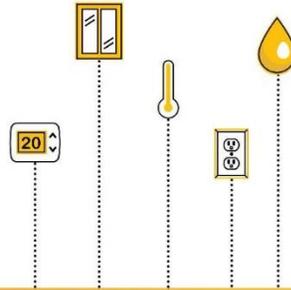
4 raisons de participer

- › Une visite à domicile d'un conseiller qui pourrait vous aider à mieux gérer votre consommation d'énergie
- › Des travaux légers exécutés pour vous (calfeutrage et installation de produits écoénergétiques)
- › Une amélioration de votre confort
- › Une diminution des courants d'air

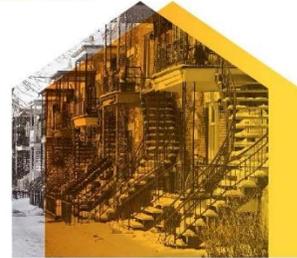
Le cadre normal du programme prévaut sur ce dépliant.

Communiquez avec nous!

econologis.gouv.qc.ca
1 866 266-0008



ÉCONOLOGIS



des solutions énergétiques simples pour améliorer votre confort

Transition énergétique Québec

TLD02-49-802

Québec



Éconologis

un service simple et gratuit!

Éconologis est un programme gouvernemental qui propose aux ménages à revenu modeste, qu'ils soient propriétaires ou locataires, de les aider concrètement et gratuitement à améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur domicile. Ce programme permet aussi de bénéficier de mesures additionnelles offertes par les distributeurs d'énergie.

But du programme

Fournir des conseils personnalisés et des produits liés à l'efficacité énergétique, peu importe la forme d'énergie utilisée pour le chauffage.

Période

Ce programme est offert d'octobre à mars.

Volet 1

Recevez la visite d'un conseiller et obtenez des conseils pratiques en matière de :

- › chauffage
- › eau chaude
- › appareils ménagers
- › éclairage

Profitez de certaines de ces mesures selon les besoins déterminés par le conseiller :

- › calfeutrage des fenêtres
- › installation de coupe-froid pour les portes
- › isolation des prises électriques des murs extérieurs
- › installation d'une pomme de douche à débit réduit
- › ajout d'un aérateur aux robinets

Volet 2

Recevez la visite d'un spécialiste qui remplacera les vieux thermostats par des thermostats électroniques pour améliorer votre confort.

Pour être admissible²

Au volet 1 :

- › Respecter les seuils de revenu

Au volet 2 :

- › Avoir reçu la visite du conseiller dans le cadre du volet 1
- › Recevoir une facture d'un distributeur d'énergie pour le chauffage principal
- › Obtenir l'autorisation du propriétaire

econologis.gouv.qc.ca

1. À condition qu'il y ait un système déjà en place, fonctionnel et conforme aux normes du Code de construction du Québec.
2. D'autres critères et conditions s'appliquent.

LE COMITÉ DES USAGERS DU CSSS Laval VOUS PRÉSENTE SON NOUVEAU CALENDRIER DES CONFÉRENCES GRATUITES POUR 2020

DATE	CONFÉRENCIER INVITÉ	SUJET
14 JANVIER 2020	ANN MILLETTE, B.SC., biologiste	LE CANNABIS MÉDICAL
11 FÉVRIER 2020	DANIEL GENEAU, M.A., neuropsychologue, directeur SEPEC	LA DÉPRESSION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE
10 MARS 2020	BERNARD LAVALLÉE, nutritionniste urbain	Guide alimentaire
14 AVRIL 2020	Dr. GEORGES L'ESPÉRANCE, FRCS(c), M. Sc. (Adm. Serv. Santé), neurochirurgien	L'AIDE MÉDICALE À MOURIR
12 MAI 2020	LUCE HÉBERT, conseillère au RPCU (Regroupement provincial des comités des usagers)	COMMENT GÉRER LES COMPORTEMENTS INDÉSIRABLES SANS S'ÉPUISER SELON LE TYPE DE DÉMENCE. Conseils pratiques
9 JUIN 2020	OLIVIER BERNARD, Le pharmacien	LA SANTÉ DU VRAI, DU MOINS VRAI ET DU N'IMPORTE QUOI
8 SEPTEMBRE 2020	DANIEL GENEAU, M.A., neuropsychologue, directeur SEPEC	LA SEXUALITÉ CHEZ LES PERSONNES HÉBERGÉES
6 OCTOBRE 2020	LUCE HÉBERT, conseillère au RPCU (Regroupement provincial des comités des usagers)	L'ÉTAT ACTUEL DES RECHERCHES: L'ALZHEIMER OÙ EN SOMMES-NOUS?
10 NOVEMBRE 2020	Mélessande Brien, coordonnatrice du CATAL (Comité d'animation du troisième âge de Laval) et ses intervenants	C'EST QUOI LE CATAL ? LA MISSION, LES VALEURS ET LA GAMME DES SERVICES OFFERTS

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR NOS CONFÉRENCES :

- La réservation des places est obligatoire,
- La réservation est disponible approximativement 30 jours avant la date de la conférence,
- Toutes nos conférences sont **offertes gratuitement** par votre comité des usagers du CSSS de Laval,
- Elles ont lieu à la **Place Axion 50 plus** : 435, boul. Labelle Sud, Laval, salle 101 de 19h à 21h

Programme Québec ami des aînés - Un nouveau soutien financier en appui au programme Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité

QUÉBEC, le 12 nov. 2019 /CNW Telbec/ - En marge de la Rencontre des *Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité* (ITMAV), le député de Drummond - Bois-Francs, Sébastien Schneeberger, annonce, au nom de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, l'octroi d'un montant de plus de 370 000 \$ à l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA) de l'Université Laval.

Ce soutien financier, qui sera réparti sur trois ans, est attribué dans le cadre du volet Soutien aux actions nationales 2019-2020 du programme Québec ami des aînés (QADA) et vise le déploiement d'une formation et l'offre d'un soutien individuel ou par le biais des communautés de pratique pour le programme ITMAV, et ce, à travers le Québec.

Plus précisément, la formation vise l'appropriation des outils contenus dans la trousse « Repérer, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement », qui a été développée dans la foulée d'une recherche-action du même nom, financée par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre du programme QADA.

Comme le gouvernement s'est engagé à en faire davantage pour les personnes vulnérables, le financement accordé aujourd'hui démontre qu'il agit concrètement afin d'orienter les aînés en situation de vulnérabilité vers les bonnes ressources, grâce au travail des ITMAV. Le programme tend donc à favoriser la connexion ou reconnexion des personnes âgées avec les ressources de leur milieu, leur inclusion sociale, le développement de leur pouvoir d'agir et, de manière plus générale, à améliorer leur qualité de vie.

Citations :

« Les travailleurs de milieu du programme ITMAV jouent un rôle primordial dans notre société, soit celui de favoriser le mieux-être des personnes âgées et de lutter contre leur isolement social. Afin qu'ils puissent effectuer leurs tâches respectives, les travailleurs de milieu ont besoin d'être formés et soutenus. Nous sommes très heureux de les appuyer dans leur travail. »

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

« Une telle initiative contribuera au développement de nos connaissances et de nos approches les plus probantes destinées à améliorer la qualité de vie des aînés. Je suis d'ailleurs persuadé que ce financement permettra de faire une réelle différence dans la vie de nombreuses personnes, et ce, dans toutes les régions du Québec, au sein de nos communautés. »

Sébastien Schneeberger, député de Drummond - Bois-Francs

Faits saillants :

- Cette trousse a été présentée aujourd'hui aux gestionnaires et aux travailleurs de milieu du programme ITMAV par M. André Tourigny, médecin-conseil pour l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et codirecteur de l'IVPSA, ainsi que par M^{me} Lise Cardinal, médecin-conseil à la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale.
- Le programme QADA soutient financièrement des activités et des initiatives à portée locale, régionale ou nationale réalisées par des organismes sans but lucratif.

Lien connexe :

Pour plus d'information : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/soutien-financier-organismes-travaillant-aupres-aines-situation-vulnerabilite/>

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/November2019/12/c9548.html>

Programme du CAB d'Argenteuil



4 Café-échange 13h00

La manipulation

Animé par Anick Giroux, intervenante auprès des proches aidants d'âinés
Sous-sol de l'Église St-Louis de France, 354 Principale, Brownsburg-Chatham

7 Journée reconnaissances des proches aidants 10h30

Dîner Conférence Bon stress / bad stress

Jean-Luc Dionne, pharmacien apothicaire
Golf l'Oasis, 424 route du Nord, Brownsburgh
Billets en vente au CAB 15\$ proche aidant inscrit, 25\$ non-inscrit

14 Café-échange 13h15

Mettre ses limites sans se culpabiliser

Animé par Anick Giroux, intervenante auprès des proches aidants d'âinés
Centre d'action bénévole d'Argenteuil, 212 rue Wilson, Lachute

18 Dîner conférence les bons Samaritains 11h30

Repas et mini-bingo

Sous-sol de l'Église St-Louis de France, 354 Principale, Brownsburg-Chatham
Activité réservée aux résidents de Brownsburgh-Chatham

21 Café-échange 13h15

Mettre ses limites sans se culpabiliser

Animé par Anick Giroux, intervenante auprès des proches aidants d'âinés
Centre d'action bénévole d'Argenteuil, 212 rue Wilson, Lachute

26 Café-échange 13h00

Mettre ses limites sans se culpabiliser

Animé par Anick Giroux, intervenante auprès des proches aidants d'âinés
Centre communautaire de Mille-Isles, 1262 chemin de Mille-Isles, Mille-Isles

29 Dîner conférence 11h30

Protégez-vous contre la fraude (carte débit, vol d'identité)

Nathalie Brière et Liliane Desrochers CIBC
Villa Mont-Joie, 241 rue Elizabeth, Lachute
Pour informations et billets contactez Villa Mont-Joie

2 Café-échange 13h00

Mettre ses limites sans se culpabiliser

Animé par Anick Giroux, intervenante auprès des proches aidants
Sous-sol de l'Église St-Louis de France, 354 Principale, Brownsburg-Chatham

12 Dîner de Noël des proches aidants 10h30

Emballages recyclés, vidéos humoristiques et plus encore

Mamie Kiki, spécialiste de l'emballage éco-chic
Golf l'Oasis, 424 route du Nord, Brownsburg-Chatham
15\$ pour proche aidant et aidé

16 Café-échange

Spécial Noël : Jeu fais-moi un dessin

Animé par Anick Giroux, intervenante auprès des proches aidants d'âinés
Centre d'action bénévole d'Argenteuil, 212 rue Wilson, Lachute
Les places sont limitées



Pour nous joindre :

450-562-7447

Anick Giroux : poste 230 Benjamin Côté : poste 233

Suivez-nous sur facebook
procheaidantargenteuil

Information pour les dîners conférences les bons Samaritains
Ghislaine Simon 450-533-5297

Billets pour dîner conférence Villa Mont-Joie
À la Villa Mont-Joie, lundi et jeudi de 9h00 à 10h30

Lise Thomas : 450-409-0942

Marcel Laliberté : 450-562-5694

Lisette Gauthier : 450-562-2665

Claire Corbeil : 450-562-3862

Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.

INFO-AIDANT
1.855.852.7784
LAPPUL.ORG

819-326-5667 poste 27

info@tcral.ca

www.tcral.ca



Dîner de Noël

des proches aidants

**Emballer zéro déchet,
c'est facile !**

- Conférence interactive
- Capsules vidéos humoristiques
- Plein d'idées originales et peu coûteuses pour les emballages-cadeaux

** n'oubliez pas, les fêtes s'en viennent ! **

12 Décembre 2019

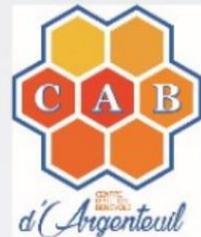
10h00 Ouverture des portes

10h30 Conférence

12h00 Repas chaud

15\$

Golf l'Oasis,
424 route du Nord,
Brownsburg-Chatham



Pour informations: 450-562-7447 poste 230 ou 233

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides



CMSSS d'Argenteuil

L'APPU POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'AINES
LAURENTIDES

*Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.*

INFO-AIDANT
1 855 852-7784
LAPPULORG

Une source de financement méconnue : la Fondation du Tisonnier

La Fondation du Tisonnier est un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de devenir un partenaire dans le soutien et la promotion d'initiatives provenant d'individus ou de groupes des régions Laurentides et Lanaudière face aux problèmes touchant l'enfance, la jeunesse, la famille, les personnes handicapées et les personnes âgées du territoire couvrant les régions Laurentides et Lanaudière.

La Fondation du Tisonnier désire s'associer à des initiatives afin d'en partager une partie des coûts, soit sous forme de dons ou de prêts. De plus, elle développera toute autre forme de support reflétant ainsi son caractère dynamique. Lorsque le besoin se manifeste, la Fondation devient un carrefour en unissant les intervenants associés au développement socio-économique. La Fondation du Tisonnier affectera à la poursuite de ses objectifs toutes les sommes d'argent, biens mobiliers et biens immobiliers qu'elle recevra par don, cadeau, succession, souscription publique et de toutes autres manières.

Les critères d'éligibilité

1. Ayant été créée dans le but de promouvoir et de développer les intérêts matériels, culturels, sociaux et intellectuels de la jeunesse, de l'enfance, de la famille, des personnes handicapées et des personnes âgées vivant dans la région Laurentides-Lanaudière, la Fondation du Tisonnier ne retiendra que les projets visant l'une ou l'autre de ces catégories.
2. Le projet devra être parrainé par un organisme reconnu : un groupe d'individus peut présenter un projet dans la mesure où un organisme reconnu le parraine.

Les critères d'évaluation

1. Prise en charge : le projet, de par la nature de ses activités, développe dans son champ d'intervention une prise en charge par le milieu des problèmes socio-économiques qui lui sont propres.
2. Originalité : le projet constitue une intervention originale en ce sens qu'il offre un service qui n'existait pas dans la localité ou la région, et dont les activités ne remplacent ni ne concurrencent l'action des services publics.
3. Aspect novateur : le projet doit être réellement nouveau ou avoir un aspect de nouveauté et diffère des activités régulières de l'organisme.
4. Continuité : le projet devrait pouvoir poursuivre ses activités sans qu'il ne soit nécessaire pour la Fondation d'impliquer des sommes supplémentaires à la demande initialement soumise.
5. L'appui du milieu : la Fondation favorisera les projets ayant obtenu l'appui du milieu.

Les critères d'exclusion

1. Dépenses récurrentes : toutes les demandes d'aide relatives au paiement de salaire, loyer, assurance, nourriture, frais de déplacement et autres dépenses récurrentes seront automatiquement rejetées.
2. Améliorations locatives : toutes demandes d'aide relatives à des améliorations locatives (transformations, améliorations d'un bâtiment dont votre organisme n'est pas propriétaire) seront automatiquement rejetées.

Ne prenez pas de risques : si votre projet comporte une partie de dépenses qui doit se répéter régulièrement (récurrence), ne l'incluez pas dans votre demande. Faites plutôt financer cette partie du projet d'une autre manière et mentionnez-le dans votre description du projet, car le fait de l'inclure dans votre demande peut nuire lors de l'analyse.

Formulaire : Veuillez communiquer avec la Fondation du Tisonnier, par [courriel](#), afin d'obtenir une copie du formulaire à remplir pour déposer un projet.

Féerie de Noël

Parcours pédestre

Décorations
250,000 lumières

Boutique, bistro
Camion/cuisine de rue

Entrée
30\$ par auto



ROUTE DES GERBES
D'ANGELICA

6015 rang Saint-Vincent
Mirabel, Qc J7N 2T5
450-258-1648
gerbesdangelica.com

Nouveau village
dans la forêt enchantée
-Le royaume des contes
-Le village de Luciö
-Père Noël, Reine de Glaces

Horaire
Fins de semaine du 8 nov. au 30 déc. 2019
Vendredi, samedi, dimanche de 15h à 21h
+ 17-18-19-24-26-30 déc. de 15h à 20h

Actualités, revue de presse, documents d'informations et info bulletins en ligne

Voici divers documents, bulletins, articles de journaux, portant sur divers aspects de la vie des aînés

Pour lire ces documents, cliquer  dans la liste ici-bas (ctrl + clic), sur les liens qui vous intéressent. Vous pouvez également obtenir tous ces documents en adressant une demande à info@tcral.ca

- [!\[\]\(c6959c8bd021df9fa70a0d610ebca21e_img.jpg\) AQDR Laval-Laurentides, bulletin électronique novembre 2019](#)
- [!\[\]\(cced493ef164f915df8e5e58ea16b61b_img.jpg\) Infolettre de l'AREQ-CSQ, 8 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(93fbfc8aba1cdb7b2c67405675098205_img.jpg\) Infolettre de l'AREQ-CSQ, 15 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(e369351684b17362d87046edbafb8693_img.jpg\) Infolettre de l'AREQ-CSQ, 22 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(1ef5b7c2ae8a85dd476fd864186dcb73_img.jpg\) Infolettre de l'AREQ-CSQ, 29 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(53bc8ca509e9233b17bc55dfe9064095_img.jpg\) Laurentians 4K Newsletter, November 2019](#)
- [!\[\]\(dc556bdb5d89b50498cee934975014dc_img.jpg\) Laurentians 4K Newsletter, December 2019](#)
- [!\[\]\(91b25314dd2ecd567a4965e19e429a21_img.jpg\) Infolettre FADOQ, novembre 2019](#)
- [!\[\]\(a012caa1f3cc7a1fabb0ee40602689c7_img.jpg\) Infolettre des usagers des services de santé de Laval, 15 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(800dee5edf77c013d4e02a3537180f8d_img.jpg\) Santé et Services sociaux Québec, Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques, édition du 4 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(45158ee7a87a728001c215c9d1e5d038_img.jpg\) Santé et services sociaux Québec, Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques, édition du 11 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(7ec5272d6483e943dcb9049719dd32f3_img.jpg\) Santé et services sociaux Québec, Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques, édition du 18 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(c55462c65571d03dee37b3ea7d69c8af_img.jpg\) Santé et services sociaux Québec, Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques, édition du 25 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(637760fce10264b07220dbe25e0d0efb_img.jpg\) Table de concertation communautaire mirabelloise, bulletin courriel 4 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(da6b20c47e518f3b55932ea047dbd8a7_img.jpg\) Carrefour Action municipale et famille, Carrefour express, novembre 2019](#)
- [!\[\]\(15f93bc5633bb4fca880136bbbc3541c_img.jpg\) Mesures alternatives des Vallées du nord. Infolettre novembre 2019](#)
- [!\[\]\(8cd76f43d688a16a84295d3cbe1e2106_img.jpg\) Bel Âge, infolettre du 19 novembre 2019](#)
- [!\[\]\(5f5a6c233734c605c8ef9697732b2f70_img.jpg\) Parkinson Québec, Infolettre Novembre 2019](#)
- [!\[\]\(db506415f4fa5f9be43f79336d0622f7_img.jpg\) Intergénération Québec, Infolettre Novembre 2019](#)
- [!\[\]\(9eb8773e46abfc2d5583c31a1bd385c7_img.jpg\) TCAIM, Infolettre novembre 2019](#)
- [!\[\]\(372ddfb42f1b5b83275dcf566cc4f4b7_img.jpg\) La concertation en bref, Table concertation des Aînés de l'Estrie, décembre 2019](#)
- [!\[\]\(dfd2fda0ba86daddafe45d2afd1d8f51_img.jpg\) La Gazette des femmes, novembre 2019](#)



CALENDRIER

Événements à partir du 1^{er} décembre 2019

Pour voir toutes les informations et le calendrier de toute l'année, visiter la page calendrier de notre site web <http://www.tcral.ca/calendrier.html>

TCRAL
Réunion du Conseil d'administration de la TCRAL
Mardi 17 décembre, à 9h30

